



# L'eau vive

« Des fleuves d'eau vive jailliront de son Cœur ».

Jean 7, 38

**Bulletin d'informations**  
**Paroisse Sainte-Marie n° 2 / février 2012**

## Vatican II

Parmi les innombrables rencontres - conférences - sommets internationaux - qui ont marqué le siècle dernier, émerge l'image du Concile œcuménique Vatican II. Rassemblement des évêques de toute la terre. Autrement dit : l'Eglise s'arrêtant en quelque sorte, au milieu du siècle (11 octobre 1962 - 8 décembre 1965), pour s'interroger sur ce qu'elle vit, et chercher comment être fidèle à l'Évangile qu'elle annonce.

A l'époque, si nous ouvrons l'album du concile, nous ne voyons pas de clergyman, mais soutanes et chapeaux ecclésiastiques, des évêques avec leur traîne (cappa magna !)... le pape coiffé de la tiare. Images d'autrefois qui nous surprennent, et qui, du coup, nous font percevoir le chemin accompli par l'Eglise dans la simplification de ses modes et de ses mœurs... comme dans l'évolution de sa pensée !

Toutefois ce n'est pas seulement un anniversaire que nous célébrons en évoquant ce moment où voici cinquante ans, avec des mots solennels et une certaine fierté, Jean XXIII ouvrait l'exceptionnelle rencontre. Nous voudrions revenir en profondeur à l'événement, nous replonger dans le souffle de cette assemblée d'évêques, de ces "vieux" - comme les désignait un jeune avec une impertinence teintée d'admiration ! - qui manifestaient en réalité une extraordinaire jeunesse. Jeunesse de la Foi. Jeunesse de l'Esprit de Dieu... toujours prêt à ouvrir des chemins nouveaux !

Mgr Pascal Roland nous invite donc à relire VATICAN II, en particulier au cours des rencontres de Carême (voir encart). Nous avons déjà beaucoup puisé dans le concile : un nouveau regard sur le monde, une meilleure conscience de ce qu'est l'Eglise peuple de Dieu, le sens du dialogue avec nos frères croyants ou non... Mais que de richesses encore à découvrir ! Nous risquons d'en être étonnés... et surtout nous retrouverons un élan nouveau !

Abbé Michel Mercier

# MESSES EN FEVRIER

## Messes régulières

Lundi, mardi, mercredi, vendredi	9h 00 Messe à St Pierre ( <i>mercredi, messe pour les malades</i> )
Mardi,	16h 30 Messe à la chapelle du Sacré-Cœur
Jeudi	18h 30 Messe à Notre-Dame
Vendredi excepté le 2 <sup>ème</sup> du mois	16h 30 Messe à la chapelle du Sacré-Cœur
2 <sup>ème</sup> vendredi du mois	17h 00 Messe à la chapelle du Centre Hospitalier
Samedi	9h 00 Messe à Notre-Dame
<b>Samedi</b>	<b>18h 00 Messe à St Pierre</b>
<b>Dimanche</b>	<b>9h 00 Messe à Notre-Dame</b>
	<b>11h 00 Messe à St Pierre</b>
	<b>18h 00 Messe à Notre-Dame</b>

<b>Jeudi 2</b>	<b>Présentation du Seigneur au temple.</b>	<i>Journée mondiale de la vie consacrée</i>
	<b>18h30</b> messe à Notre-Dame	
<b>Samedi 4</b>	Pas de messe anticipée du dimanche à la chapelle des Isles en raison de l'Assemblée paroissiale (messe maintenue à St Pierre à 18h)	
<b>Dimanche 5</b>	<b>5<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire</b>	
	<b>10h30</b> messe à l'église de <b>St Victor</b>	
<b>Mercredi 8</b>	<b>15h15</b> messe aux <b>Grands Prés</b>	
<b>Samedi 11</b>	<b>NOTRE-DAME DE LOURDES</b>	<i>Journée mondiale des malades.</i>
	<b>9h00</b> messe préparée par les <b>Amis de Lourdes</b> à l'église <b>Notre-Dame</b>	
	<b>17h30</b> messe dominicale à la <b>chapelle St Jean</b>	
<b>Dimanche 12</b>	<b>6<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire</b>	<i>Dimanche de la Santé</i>
	<b>10h00</b> messe à la <b>chapelle des Isles</b>	
	<b>10h30</b> messe à l'église de <b>Désertines</b>	
<b>Samedi 18</b>	<b>18h00</b> messe anticipée du dimanche à la <b>chapelle des Isles</b>	
	<b>20h30</b> temps d'Adoration du Saint Sacrement à l'église <b>Notre-Dame.</b>	
<b>Dimanche 19</b>	<b>7<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire</b>	
	<b>10h30</b> messe à l'église de <b>Vaux</b>	
<b>Mercredi 22</b>	<b>Mercredi des Cendres</b>	
	<b>9h00</b> messe à l'église <b>St Pierre</b>	
	<b>18h30</b> messe à l'église <b>Notre-Dame</b>	
<b>Dimanche 26</b>	<b>1<sup>er</sup> dimanche de Carême</b> ( <i>quête pour le Denier de St Pierre</i> )	
	<b>10h00</b> messe à la <b>chapelle des Isles</b>	
	<b>10h30</b> messe à l'église de <b>Désertines</b>	
<b>Mercredi 29</b>	<b>15h15</b> messe aux <b>Grands Prés</b>	

*Chaque jour, sauf le dimanche, à Notre-Dame, oraison silencieuse à 8h00 suivie du chant des Laudes à 8h30.*

### *Adoration Eucharistique :*

*- à la chapelle du Sacré Cœur les mardis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 30  
- à St Pierre tous les mercredis scolaires de 9h30 à 11h : ceux qui le peuvent accompagneront par la prière les catéchistes et les enfants réunis le matin.*

*Chapelet tous les mercredis à 17h15 à Lavault Sainte Anne.*

*Prière des vêpres tous les jours (sauf jeudi) à 18h30 à la chapelle du Sacré Cœur.*

**Confessions : à Notre-Dame les mardis et vendredis de 17h15 à 18h30**

## *Temps pour prier*

## RENCONTRES EN TOUT GENRE

- Mercredi 1<sup>er</sup>** **20h30 soirée introduction à Chesterton** « Sens sans nonsense n'est que ruine de l'âme » au 8, rue de la Fontaine (ou Lundi 30 janvier à 20h30, à la Maison Saint Paul à Moulins).  
**9h30 à 11h30 rencontre de tous les enfants CM1 et CM2 de la paroisse** au 8, rue de la Fontaine sur le thème : « la messe ».
- Jeudi 2** **19h00 rencontre des lycéens**, au 8, rue de la Fontaine.
- Samedi 4** **17h00-22h00 Assemblée paroissiale** au 8, rue de la Fontaine. (voir encart).
- Lundi 6** **20h30** dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire de Vatican II, **conférence d'ouverture** : « l'Eglise à l'orée du concile Vatican II par le père Daniel Moulinet au 8, rue de la Fontaine ( ou vendredi 10 février à 14h30, à la maison Saint Paul à Moulins).
- Mardi 7** **20h30** réunion des **catéchistes** au 8, rue de la Fontaine.
- Mercredi 8** **17h00 préparation liturgique** Cendres et Carême.  
**20h30** rencontre pour la **préparation de la fête annuelle** de la paroisse du 2 juin, au 8 rue de la Fontaine.
- Jeudi 9** **9h30 répétition de chants** au 8 rue de la Fontaine  
**9h30-11h30** réunion de **formation des permanents d'accueil** au 8, rue de la Fontaine :  
- 9h30-10h30 pour tous les "accueillants" du doyenné,  
- 10h30-11h30 pour les "accueillants" du C.I.C.  
**18h00** rencontre de **l'équipe « relais » des clochers du nord** au presbytère de Désertines.  
**19h30** repas **jeunes professionnels** au 8, rue de la Fontaine. (Contact C. Herbach)
- Vendredi 10** **de 9h à 12h et de 14h à 17h : Braderie du Secours Catholique**, 24 bis, rue A. Allier
- Mercredi 15** **20h30** conférence animée par Mgr Roland : « **Sur les chemins d'Adrienne Von Speyr** », théologienne et amie de Hans Urs Von Balthazar , au 8, rue de la Fontaine
- Lundi 20** **18h00** réunion du groupe « **Jéricho** » à la **chapelle du Sacré-Cœur**
- Mardi 21** **14h30 et 20h30** présentation pour tout le doyenné du **livret de Carême 2012** au 8, rue de la Fontaine.
- Mercredi 29** **17h30 préparation liturgique** Rameaux, Semaine Sainte et Pâques  
**20h30** réunion du **Conseil Economique** au 8, rue de la Fontaine.

### Equipes de Carême

*Nous rappelons que le livret de Carême est disponible au Centre d'Information Catholique. Les horaires, les dates de rencontres des diverses équipes seront affichés dans nos églises et au C.I.C. à partir du 22 février après-midi.*

## A NOTER PAR AVANCE

- Jeudi 1<sup>er</sup> mars** **20h30** rencontre **jeunes professionnels** au 8, rue de la Fontaine.
- Samedi 3 mars** **15h00** film débat : « Vatican II, des images, des témoins », au 8, rue de la Fontaine.

## NOS JOIES ET NOS PEINES

### *Baptêmes :*

19 février                    Vaux :                    Lilou DE MIRANDA

26 février                    Saint Pierre :            Wulleam LE CORRE

### *Nous avons célébré leurs obsèques, prions pour eux :*

**Notre-Dame :** Joséfa Micard, René Rancier, Paule Trehou, Raymonde Issalis, Odette Jalladon, Lucette Parrot, Sœur Louise Vergos, Henri Lemasson, Madeleine Malleret, Antonio Castro-Fernandes, Michelle Prevost, Isabelle Robet, Roland Houot

**Saint Pierre :** René Tripier, Jacques Lagarde, Ginette Lebon, René Tartarin, Gabriel Suire, Emile Cabaré, François Vergnaud

**Désertines :** Roger Beguin, Carmine Vallochia, Camille Berthault, Irma Perrier

**Estivareilles :** Michel Guilhin, Roger Canda



**ECOUTEZ R.C.F à Montluçon 107.0 FM**

www.rcf.fr



*Écoutez « Points de vue chrétiens » le dimanche matin à 7h40 sur RMB (100 FM)*

L'Eau Vive est la feuille mensuelle de la paroisse Sainte-Marie  
**Accueil inter-paroissial :** 2, rue de la Fontaine ☎ 04.70.05.05.95  
9h30 à 11h30 / 14h30 à 18 h00 du lundi au samedi. (le samedi fermeture à 17h00)  
✉ paroisse.sainte-marie@orange.fr  
<http://paroissesaintemariemontlucon.blogspot.com/>

Samedi 4 février 2012  
17h00 à 22h00  
Au 8, rue de la Fontaine

***Nouveau !***

*Cette année, nous proposons une  
garderie pour les petits enfants, ainsi  
que jeux (babyfoot, ping-pong...)  
et vidéo pour les plus grands  
(Les enfants pourront bien sûr nous  
rejoindre pour le dîner et un peu plus  
tard pour le temps de prière).*

## **Assemblée annuelle de la Paroisse**

---

### ***Notre Communauté Paroissiale : Quel visage d'Eglise ?***

Nous vous proposons, comme chaque année, de nous revoir pour un temps partagé en frères et sœurs.

L'assemblée de la Paroisse Sainte-Marie, c'est :

- Une occasion d'échanger nos idées
- Un lieu pour nous rencontrer et faire le point sur la vie de notre église locale.
- Un temps pour parler d'avenir et partager notre espérance, nos inquiétudes...
- Une manière différente d'être ensemble, à travers les discussions, un dîner, la prière....

*Pour dîner, nous vous offrirons une bonne soupe et nous vous proposons d'apporter un dessert à partager.*

**Vous êtes catholique ? Vous habitez sur la paroisse Sainte-Marie<sup>1</sup> ou vous la fréquentez régulièrement ?**

**Le 4 février au soir, votre place est au cœur de cette assemblée !**

---

<sup>1</sup> Montluçon rive droite et quartier des Iles, Désertines, Estivareilles, Lavault Sainte-Anne, Saint Victor et Vaux.

# *Vatican II*

## *Un héritage porteur d'avenir*

**Avec le livret de Carême 2012**

Un peu partout dans le monde, nous fêtons cette année le cinquantième anniversaire de l'ouverture du Concile.

« On évoque fréquemment le Concile Vatican II, soit pour s'en réclamer, soit pour le critiquer, alors qu'en réalité peu de personnes ont vraiment pris le temps de lire les textes conciliaires. La célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Concile Vatican II nous offre fort heureusement l'occasion d'étudier et d'approfondir ces documents ». Encouragé par cette déclaration de notre évêque, Monseigneur Pascal Roland, le service de Formation Permanente du diocèse de Moulins, vous propose d'entamer une « redécouverte » de cet important concile. Cette réflexion vous sera proposée pour les quatre années à venir, puisque nous la clôturerons en 2015, année du cinquantenaire de la clôture et de la promulgation du concile Vatican II.

Pour cette première année, la réflexion proposée invite tous les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté à réfléchir aux grandes intuitions du Concile en lisant ou relisant quelques uns de ses plus grands textes.

Puisse cette réflexion nourrir notre espérance et renouveler notre action !

Nous avons prévu, à chaque réunion, un temps de prière, de partage et de réflexion à partir d'extraits choisis et ceux-ci sont si riches que nous pourrions aborder quantité de sujets en les découvrant.

Une réunion de présentation du livret vous est proposée le mardi 21 février à 14h30 ou à 20h30, au 8, rue de la Fontaine; ainsi qu'une réunion bilan, après les rencontres, le vendredi 27 avril, à 14h30 ou à 20h30 (au 8, rue de la Fontaine). La première permettra de comprendre comment ce livret 2012 a été conçu et de quelle façon en tirer le meilleur parti ; la deuxième offrira un temps de synthèse, mais aussi une occasion de partage des découvertes et de complément d'information pour ceux qui en manqueraient.

Puissions-nous être nombreux, cette année encore, à nous retrouver en groupe pour réfléchir, échanger et prier à partir des nombreuses pistes proposées dans ce nouveau livret de carême \*!

Service diocésain de la formation permanente

*\*Les livrets seront disponibles en paroisse dès le début février, au prix de 2€. Le carême commencera cette année le mercredi 22 février.*

De sa contemplation du Christ, l'Église tire une vision cohérente de la personne en toutes ses dimensions, inséparables les unes des autres. Cette vision peut servir de guide et de mesure aux projets qu'une société doit se donner.



### **Vie naissante**

Chaque personne est unique aux yeux de Dieu. L'engagement résolu des chrétiens n'est pas dicté d'abord par une morale mais par l'amour de la vie que ni la maladie ni l'âge ne peut amoindrir. Il est impératif que les autorités publiques refusent l'instrumentalisation de l'embryon. De même, l'avortement ne peut en aucun cas être présenté comme une solution pour les mères en difficulté. Les chrétiens doivent veiller à ce que la société consacre de grands efforts pour l'accueil de la vie.

### **Famille**

En créant l'être humain, « homme et femme », Dieu a suscité une relation de complémentarité à la fois biologique et sociale qui se retrouve dans toute la société. La différence sexuelle de l'homme et de la femme est fondatrice et structurante de tout le devenir humain. De plus, l'union de l'homme et de la femme scellée dans le mariage est le moyen le plus simple et le plus efficace d'accompagner le renouvellement des générations et d'accueillir les enfants pour les introduire en ce monde. La famille, fondée sur l'union durable de l'homme et de la femme, doit être aidée économiquement et défendue socialement car, à travers les enfants qu'elle porte et qu'elle éduque, c'est l'avenir et la stabilité de la société qui sont en jeu.

### **Education**

L'éducation est une des expressions majeures du respect de la personne. Une éducation juste implique : la liberté et la responsabilité des parents, la transmission à tous des savoirs essentiels, l'attention spécifique à ceux qui rencontrent des difficultés scolaires, le respect de la liberté de conscience, des enseignements respectueux de la dignité et de la beauté de la vie humaine.

### **Banlieues et cités**

Depuis quelques années, malgré des efforts répétés, certains quartiers et certaines cités deviennent des lieux de violence, de trafics. Plus généralement, certains de leurs habitants s'y trouvent enfermés, ne parvenant pas et parfois ne voulant plus prendre pied dans la société globale. Une politique purement répressive ne saurait suffire ni résoudre les problèmes de fond. Des efforts d'aménagement, notamment de renouvellement de l'habitat et des transports, sont nécessaires. Des initiatives doivent être prises pour aider les habitants à comprendre la société où ils se trouvent et à s'en considérer comme partie prenante. Un certain nombre d'associations jouent un rôle important qui doit être soutenu et encouragé.

### **Environnement**

La terre est un don d'amour fait par le Créateur pour que l'homme soit le gérant de ce bien donné. En l'invitant à dominer la terre, Dieu ne l'a pas invité à l'épuiser ou à la détruire. C'est pourquoi l'Église invite la société à promouvoir des modes de vie respectueux de l'environnement et à intégrer cette préoccupation dans le développement économique et social. Les prouesses techniques dont la société est capable sont à encourager si elles sont respectueuses de l'« écologie humaine » (Benoît XVI).

### **Economie et justice**

Le travail demeure une nécessité fondamentale pour la structuration de la personne. C'est pourquoi l'objectif de toute politique économique doit être d'offrir à tous ceux qui se présentent, et en particulier aux jeunes, une perspective de travail et une véritable préparation à l'emploi. Une politique économique qui se résoudrait au maintien dans la dépendance vis-à-vis de l'État serait contraire à cet impératif. Les autorités publiques doivent créer les conditions d'une plus grande justice dans la vie économique en veillant à l'équité des salaires, des prix et des échanges. L'équilibre de la société exige la correction des écarts disproportionnés de richesse.

Mais la société ne se limite pas aux échanges économiques. La gratuité qui est à l'œuvre dans la vie associative et culturelle est une des conditions de sa vitalité. L'État doit encourager et faciliter les citoyens à s'engager financièrement et personnellement dans des associations de tous ordres qui renforcent le tissu social.

### **Coopération internationale et immigration**

Le bien commun implique la paix entre personnes et entre nations. Il proscrit l'usage de la force entre les États, sauf dans les situations extrêmes où toute autre solution est impossible. Il appelle un partage des richesses et le développement des actions de coopération. Il passe par des institutions internationales dont le fonctionnement et les actions servent efficacement la dignité des personnes et des peuples.

L'Église reconnaît à tout homme le droit d'émigrer pour améliorer sa situation, même s'il est regrettable que tous ne puissent pas survivre dans leurs pays.

Mais dans un monde aussi organisé que le nôtre, une régulation des migrations est nécessaire. Elle ne peut pas se réduire à une fermeture protectrice des frontières. Elle doit permettre d'accueillir au mieux ceux qui se présentent, avec respect et sérieux, et en leur offrant une vraie possibilité d'intégration.

## **Handicap**

Nos sociétés modernes s'honorent d'un renouvellement du regard sur les personnes handicapées. Elles savent leur permettre de trouver leur place dans la vie sociale. Les chrétiens y reconnaissent volontiers un écho de l'attitude du Christ rencontrant et réconfortant des personnes malades ou atteintes de handicap (Marc 1, 40 ; Luc 5, 17...). Ce souci doit donc être encouragé. Mais le dépistage prénatal systématique qui risque de déboucher sur l'élimination des personnes porteuses de certains handicaps remet en cause en son fondement même la solidarité envers le plus faible qui doit animer la société.

## **Fin de Vie**

Toute personne, quel que soit son âge, son état de fatigue, son handicap ou sa maladie, n'en garde pas moins sa dignité. Pour cette raison, « l'euthanasie est une fausse solution au drame de la souffrance, une solution indigne de l'homme » (Benoît XVI) car elle vise, sous prétexte de compassion, à abandonner les personnes au moment où elles ont le plus besoin d'aide et d'accompagnement. L'arrivée de générations importantes dans le grand âge doit inviter la société à une plus grande solidarité. Le développement des soins palliatifs, fruit d'un progrès éthique et scientifique, doit être poursuivi pour que tous ceux qui en ont besoin puissent en bénéficier.

## **Patrimoine et culture**

Notre pays hérite de l'effort culturel des générations précédentes. La culture ne coïncide pas avec la production culturelle ou même avec la réception de ses produits. Elle permet à chaque personne d'inscrire sa destinée dans la communauté humaine avec celle des autres devant les horizons de la plus grande espérance. Il est souhaitable que les pouvoirs publics assemblent les conditions pour que les jeunes générations profitent de ce que nous lègue le passé pour se projeter dans l'avenir.

## **Europe**

Le projet européen peut être compris de bien des manières. En son origine, il représente un magnifique effort pour assumer l'histoire d'un continent en termes de pardon et de promesse. Dans le monde globalisé où nous vivons, bien des réalités ne peuvent être traitées qu'à cette échelle. Mais la construction européenne appelle des États capables de proposer et de défendre un projet clair, en vue de créer un espace de liberté et de créativité.

L'Union européenne est devenue le cadre institutionnel de beaucoup des activités humaines en notre pays. Mais elle agit trop souvent comme une instance administrative et même bureaucratique. Le marché unique est un beau projet dans la mesure où il est sous-tendu par une vision spirituelle de l'homme. Les chrétiens désirent que l'Europe, loin de réduire l'homme à n'être qu'un consommateur sans cesse insatisfait et soucieux de ses droits, permette à ses habitants d'agir de façon responsable, avec les ressources spirituelles, morales, économiques et politiques qui sont les leurs, pour le bien de l'ensemble du monde.

## **Laïcité et vie en société**

Dans notre pays, la relation entre l'Église catholique et l'État a été marquée par une histoire difficile et souvent conflictuelle. Cette relation est aujourd'hui largement apaisée et c'est une bonne chose pour l'équilibre de notre société. Nous vivons dans un régime de séparation - depuis la loi de 1905 - et la laïcité est un principe constitutionnel de la République française. À plusieurs reprises et notamment lors du centenaire de la loi de 1905, l'Église a affirmé accepter le cadre dans lequel nous nous situons. Séparation ne signifie pas ignorance réciproque ; nombreux sont les lieux et les occasions de rencontre, de dialogue, tant au plan local que national. Si l'État ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte (art. 2 de la loi de 1905), il se doit d'assurer la liberté de conscience et de garantir le libre exercice des cultes (art. 1). C'est dans le sens de la liberté que la jurisprudence a de façon constante interprété la loi. Récemment le débat sur la laïcité est revenu sur le devant de la scène, en raison de la présence plus nombreuse de citoyens de religion musulmane et des questions posées par certaines pratiques minoritaires. Ces débats ne doivent pas stigmatiser les religions dans notre pays au risque d'aboutir à la laïcité la plus fermée, c'est-à-dire celle du refus de toute expression religieuse publique. Certaines pratiques administratives ont montré que ce risque n'est pas illusoire.

De même, certaines réactions excessives, dans des débats récents, ont montré que l'intolérance à l'égard de l'Église catholique (et des religions en général) ne constituait pas uniquement des vestiges du passé. Les catholiques n'entendent pas être des citoyens interdits de parole dans la société démocratique. En exprimant ce qu'ils pensent, ils ne vont pas à l'encontre de l'intelligence et de la liberté de jugement de ceux qui ne partagent pas leur foi. Ils souhaitent une application apaisée et ouverte des lois et des règlements qui définissent le pacte laïc de notre commune République.